



Actualité

Vie des bibliothèques – Vie de l'édition – Échos – Hommage – Revue des revues – Formations

Vie des bibliothèques

Horaires : Il va falloir négocier !

Question récurrente dans la vie des bibliothèques, les horaires d'ouverture redeviennent une question brûlante à la faveur d'un faisceau d'actualités : pétition « Ouvrons + les bibliothèques », Loi Macron sur les ouvertures du dimanche, et plus particulièrement pour les librairies, permanence de l'outil Internet, inquiétudes sur la baisse de fréquentation des établissements...

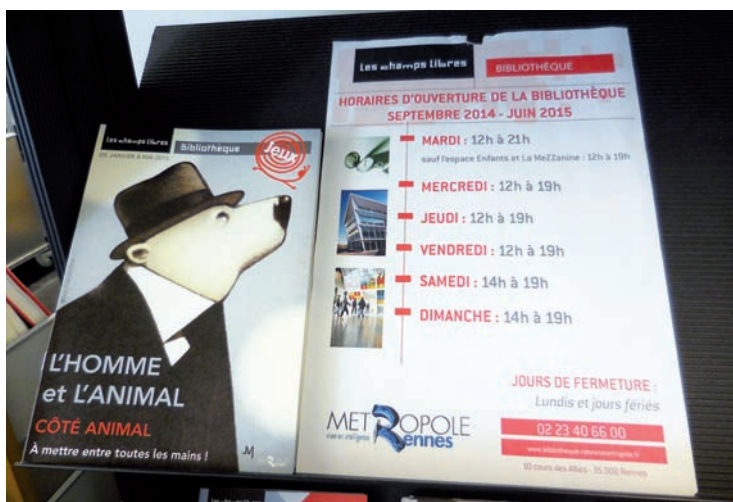
Missionnée par la ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin, Sylvie Robert, sénatrice socialiste d'Ille-et-Vilaine et adjointe au maire de Rennes, a répondu à nos questions avant même la publication de son rapport.



Horaires d'ouverture de la médiathèque des Champs libres à Rennes et ill. de Jean-François Martin pour la manifestation « L'Homme et l'animal ».



Ill. de Serge Bloch extraite de la plaquette du ministère de la Culture et de la Communication : *Horaires d'ouverture des bibliothèques : ouvrir mieux.*



La Revue des livres pour enfants :

« Mission de réflexion portant sur l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques publiques ». L'intitulé de votre mission a le mérite d'être clair ! Si la question n'est pas récente, elle semble éclairée par une actualité nouvelle. Comment l'abordez-vous ?

Sylvie Robert : C'est vrai que ce n'est pas une question nouvelle. La question de l'ouverture des équipements culturels et singulièrement des bibliothèques sur des temps atypiques, par exemple le dimanche, la question de l'amplitude horaire, ce sont des questions qui sont apparues dans le milieu des années 1990. Pour autant, cette

problématique n'est pas encore complètement appropriée par les politiques, et elle n'est pas encore totalement présente dans l'espace public. Elle est arrivée il est vrai à la faveur d'un contexte un peu particulier, celui de la Loi Macron. Et dans le même temps, elle touche aussi à la question d'Internet, à la question des temps de la ville... tout comme celle de l'efficacité de l'action publique dans un contexte budgétaire contraint. Au départ, l'échange que j'ai eu avec la ministre de la culture portait sur la question des dimanches. Si je prends l'exemple des Champs Libres, à Rennes, c'est une bibliothèque qui est ouverte les dimanches parce



↑
Sylvie Robert.

↓
Plaquette du ministère.
Ill. Serge Bloch

↓
Tract syndical



→
Opération « Révisé à la médiathèque », organisée à la médiathèque Christine-de-Pizan, avec des horaires étendus de 10h à 20h.



qu'Edmond Hervé, le maire de la ville était extrêmement investi et engagé dans ces questions de temporalité. Il a commis un rapport sénatorial passionnant sur cette problématique. La question des temps est un élément important d'un projet de société car elle peut être un facteur d'exclusion et de discrimination très fort.

S'il n'y a pas de recette miracle, on voit bien qu'il faut avant tout une volonté politique. Quand on regarde un territoire, la façon dont il vit, il faut réfléchir à l'adaptation de ses services publics aux besoins des habitants et à leurs usages. C'est pour moi une question de démocratie, au sens plein du terme. Une question politique, donc.

Dès le départ, vous avez énoncé que vos premières questions seraient pour les élus locaux. Comment accueillent-ils cette problématique ?

Puisque je considère que c'est d'abord une question politique, ils sont des interlocuteurs importants. Les professionnels et les élus doivent être convaincus qu'ils peuvent travailler ensemble sur cette question-là, c'est essentiel. L'élu ne pourra rien faire sans le professionnel et la réciproque est aussi vraie. L'expertise des professionnels est absolument nécessaire. Beaucoup d'élus me disent : « Mais oui, c'est très important, c'est une question fondamentale », mais, passé ce premier agrément, ils hésitent et peut-être plus encore aujourd'hui en raison des contraintes budgétaires. Néanmoins, globalement, je les trouve convaincus. Très convaincus. C'est un sujet de société qui est très fédérateur. Et la bibliothèque est peut-être le meilleur équipement pour se poser la question du temps d'ouverture. Mais avec cette question faussement simple, je me retrouve à tirer plein de fils différents : qu'est-ce qu'une bibliothèque aujourd'hui au XXI^e siècle ? Un lieu de citoyenneté, de mixité, de croisement ? On parle

de troisième lieu¹, beaucoup de bibliothèques le sont déjà mais jusqu'où aller en terme de services à rendre à une population? Comment accueillir des populations diverses? Quels tarifs? Quels espaces pour quels usages? etc.

La lecture publique fait l'unanimité dans le monde politique mais tout de suite sur la question des horaires d'ouverture, il y a deux freins qui se mettent en œuvre : budgétaire et organisationnel. Toutes les villes qui l'ont fait – j'en parle en connaissance de cause – le savent. Si on commence par dire que l'on veut ouvrir le dimanche par exemple, que c'est une volonté politique forte (comme ça l'était à Rennes), on se met autour de la table et on discute. Mais il n'y a pas de recette miracle. Parfois les élus ont quelques réticences à ouvrir cette négociation. Si on réussit à la faveur de cette mission à mettre cette question à l'ordre du jour des professionnels et des politiques, ce sera déjà un bon point de départ. Mais cette question en révèle d'autres : est-ce que l'établissement fonctionne bien? A-t-on étudié les besoins des usagers? Que savons-nous de notre territoire et de ses mobilités? C'est à partir de là que peut s'ouvrir une négociation (y compris budgétaire). Cette réticence de la part des élus vient aussi parfois du sentiment que ça ne va pas marcher, d'où la nécessité d'une bonne expertise du territoire. C'est là que les professionnels doivent apporter une vraie connaissance de leurs usagers et des éléments d'études territorialisées des publics. Au cours des entretiens – même si j'en étais au fond persuadée – je me suis aperçue que la réponse n'était pas obligatoirement dans une plus grande amplitude d'ouverture, ni forcément le dimanche, mais dans une meilleure adaptation aux besoins des populations. Il ne s'agit pas d'ouvrir obligatoirement plus mais mieux. Il ne peut pas y avoir une règle commune, les territoires vivent à des rythmes différents.

On doit donc aborder cette question par la différenciation territoriale. Une grosse métropole avec la présence nombreuse d'étudiants, un milieu rural qui fonctionne en intercommunalité, un milieu urbain sont autant d'exemples qui demanderont des réponses spécifiques. En même temps, ayons à l'esprit que cette question est une question nationale de démocratie culturelle et un enjeu de société incontournable, mais qu'elle aura des déclinaisons différentes en fonction des spécificités territoriales. On ne pourra jamais reprocher à une bibliothèque de ne pas ouvrir le dimanche si elle a considéré que cela ne colle pas avec les usages de sa population.

Et comment le monde des professionnels accueille-t-il cette question de l'élargissement des horaires d'ouverture?

C'est contrasté : quand je rencontre les syndicats c'est un peu difficile et je pourrais vous dire que c'est normal. Quand je rencontre les professionnels, je les trouve assez convaincus. Mais il faut s'y mettre et pour cela il y a des questions à régler : organisation, management, confiance avec l' élu, projet de service, expertise des usagers... C'est un processus qui peut échouer si on ne l'ouvre pas dans de bonnes conditions. Je rencontre aussi des bibliothécaires convaincus mais qui ne se sentent pas prêts à porter cette réflexion autour d'une table de négociation. C'est à la fois le croisement entre une amplitude minimum et une bonne adaptation aux besoins.

Dans la question de l'amplitude des horaires d'ouverture, la demande des étudiants semble être un peu compliquée à gérer...

Le problème de l'accueil des étudiants est arrivé très vite au centre de cette problématique, c'est certain. La nécessité que les BIU ouvrent plus et mieux est

incontournable en France. Il faut souligner cependant que l'amplitude horaire des BIU a augmenté ces dernières années. Mais parfois dans certains territoires, cela ne suffit pas. C'est une question importante que l'on ne peut passer sous silence et qui est plus forte selon les territoires. Les étudiants posent de temps en temps des questions de conflits d'usages à toutes les autres bibliothèques. Quand la BIU est fermée, ils vont dans les bibliothèques territoriales. D'autant que celles-ci sont souvent bien plus conviviales, moins isolées, bienveillantes. On ne peut pas le leur reprocher. Cela pose la question de la vie étudiante dans notre pays et de l'accueil des étudiants dans les bibliothèques à l'échelle nationale. C'est en tout cas une réalité qu'il faut traiter, mais là encore sans a priori et sans dogmatisme.

Cela met aussi au jour une fracture entre grands et petits établissements...

De fait, il y a des besoins et des moyens différents. Quand vous avez une bibliothèque centrale de prêt, forcément elle a plus de moyens. On ne peut pas ouvrir n'importe quelle bibliothèque n'importe où et n'importe comment. Les conditions propices à cette réflexion doivent être réunies. Dans le monde rural, je pense qu'il faut faire avancer la notion de réseau. Des partages d'expériences, des échanges de moyens, une mutualisation du personnel pour que tel jour, à tel endroit, une ouverture atypique soit possible. C'est une piste mais elle touche une question institutionnelle, celle de l'intercommunalité et des prises de compétences. Mais parfois lors du marché le dimanche matin, on entend dire : quel dommage que la bibliothèque soit fermée à ce moment-là!

Reste la question des coûts...

Ce n'est pas qu'une question de moyen mais c'est aussi, de fait, une

question de moyens car elle pose la question de l'organisation du temps de travail, du nombre d'agents, de la négociation salariale. L'organisation fait beaucoup mais elle ne permet pas de tout régler.

Une autre piste de travail est à chercher du côté de l'organisation des bâtiments. Plus l'espace est compliqué et plus il faudra de personnels pour le faire vivre, et cela avant même de se poser la question de l'amplitude des horaires. Peut-on penser des espaces autonomes ?

Cela induit directement la manière dont est accueilli le public. Aujourd'hui le catalogage n'est plus central, des automates ont simplifié de nombreuses tâches, ce qui donne plus de temps pour accueillir et accompagner le public.

La bibliothèque doit être un endroit bienveillant, généreux, un endroit de liberté car elle est ce lieu de savoir et de connaissance si précieux dans notre société.

Vous posez la question du programme de l'établissement. Établir ce programme est une des questions soulevées par notre dossier sur l'architecture et on a le sentiment que c'est un point difficile pour les professionnels, qu'ils ont besoin d'aide pour cela.

Les écoles d'architecture pourraient peut-être nous aider à avancer sur ce point. Je crois beaucoup au rôle des écoles et à la vision des jeunes d'aujourd'hui sur ces lieux de culture. Penser la bibliothèque de demain en termes d'architecture, c'est déjà lui donner une identité et donc voir en elle un lieu particulier. La question du programme est un élément capital pour toute la réflexion et notamment pour celle de l'ouverture de ces équipements.

Comment le public jeunesse intervient-il dans cette problématique ?

On va parler d'abord du dimanche. C'est une journée particulière, c'est le temps de la famille. Partout, quand on ouvre les bibliothèques ce jour-là, ce sont les familles que l'on voit arriver. Et la particularité est le temps qu'elles passent dans la bibliothèque. C'est un temps plus long. Les bibliothèques doivent penser l'accueil de ce public : laisser les enfants dans un endroit, à portée de regard pour les parents peut-être, des espaces et des offres communes, imaginer un lieu pour les adolescents (un public très spécifique là encore)... Chacun doit s'y retrouver.

Je suis très attachée à la notion de la maîtrise d'usage : quand on conçoit une bibliothèque, on conçoit l'usage qui en sera fait. La co-construction avec des usagers peut être un levier de réussite. Être attentif à leur regard et à leur expérience pour qu'ils s'approprient ce lieu ensuite.

Enfin, les bibliothèques se sont vraiment engagées dans la question des nouveaux rythmes de l'enfant et jouent un rôle central dans ce dispositif. Cela a des répercussions sur les espaces d'accueil, sur leur utilisation quand on reçoit une classe par exemple. Si l'on veut que les bibliothèques deviennent des lieux familiers, fréquentés, il faut veiller à l'accueil des tout-petits et des familles.

Vous voyez qu'autour de cette seule question des horaires, on agrège énormément de problématiques. C'est une véritable question de société, passionnante car elle remet la question du service public, des usages, des territoires au cœur d'un projet politique.

Je suis consciente du paradoxe de cette question qui pose la nécessité de ce débat dans un contexte budgétaire difficile. Je continue mes déplacements et mes auditions. J'espère sincèrement qu'un

mouvement collectif – élus et professionnels – se mettra en œuvre pour que cette question de l'adéquation des temps de la vie et de la ville – au sens de territoire – devienne une question incontournable. Car elle touche à l'égalité.

*Propos recueillis par Marie Lallouet
le 12 mai 2015*

1. « Le troisième lieu » est un concept développé par Ray Oldenburg en 1980 qui définit un espace neutre complémentaire à la vie sociale (différent du foyer et du lieu de travail) où les individus peuvent de rencontrer, se réunir et échanger de manière informelle. Ce lieu offre un cadre confortable où on peut séjourner longuement.



↑
Ouvrir plus, ouvrir mieux : un défi pour les bibliothèques, dir. Georges Perrin, Presses de l'ENSSIB, 2014.